



## **Le système de retraite à points que le gouvernement veut nous imposer augmente les inégalités, diminue les pensions et est injuste**

### **▶ AUGMENTATION DES INÉGALITÉS**

Actuellement, la pension est calculée en fonction du salaire le meilleur, le dernier pour les fonctionnaires ou bien la moyenne des 25 meilleures années pour le privé. Le système à points calcule la retraite sur l'ensemble de la carrière, il prend en compte les faibles salaires de début, les mauvaises années avec des interruptions, il baisse la pension.

Aujourd'hui, les femmes compensent en partie les conséquences de l'arrivée d'un enfant, avec 2 ou 4 ans d'augmentation de la durée de cotisation pour chaque enfant et 10 % du supplément de pension pour 3 enfants. La réforme à points accorde seulement une augmentation de 5 % des points par enfant ... à un membre du couple, avec une

incitation à l'attribuer à l'homme au salaire en général plus élevé qui rapporterait plus de points au couple.

### **▶ BAISSÉ DES PENSIONS**

Le gouvernement veut bloquer la part des dépenses de retraite dans les richesses créées (PIB), alors que le nombre de personnes en retraite augmente chaque année de plus de 150 000. La même part pour plus de monde, c'est moins pour chacun. Voici trois exemples tirés des documents officiels, entre un père ou une mère partant en 2025 selon les régimes actuels et leur fils ou fille partant en 2054 selon le système à points que souhaite le gouvernement. Tous commencent à 22 ans, travaillent 42 ans pour un départ à 64 ans.

	<b>Systemes actuels de retraite</b>	<b>Retraite à points du gouvernement</b>
<b>Salarié non cadre du privé</b>	Pension de <b>72,5 %</b> du salaire	Pension de <b>55,8 %</b> du salaire
<b>Fonctionnaire de catégorie B</b>	Pension de <b>64,1 %</b> du salaire	Pension de <b>54,4 %</b> du salaire
<b>Employé au SMIC</b>	Pension de <b>81,6 %</b> du salaire	Pension de <b>64,8 %</b> du salaire

Pour partir avec la même pension que leurs parents, les enfants devraient travailler 3 à 3,5 ans en plus !

### **▶ PLUS D'INJUSTICE**

La moitié des personnes seront obligés de partir en retraite à 62 ans, car elles ne sont déjà plus au travail. Chacun de leur point vaudra 0,495 €, même pour celles qui ont commencé à 20 ans et travaillé 42 ans.

Les personnes qui ont commencé tard à 24 ans après des études, travailleront aussi 42 ans, partiront à 66 ans avec un point à 0,605 €, soit 22 % de plus.

**Un système à points inégalitaire et injuste, qui diminue les pensions, nous le refusons et nous le combattons.**

## **L'enjeu des salaires et de l'emploi**

Depuis plusieurs mois, la question du pouvoir d'achat est au cœur des préoccupations des salariés, des retraités et de la population en général.

Pourtant Macron, bien aidé par le Medef, préfère répondre en communiquant sur la baisse des

impôts, en oubliant bien évidemment que ces baisses engendrent une baisse des recettes pour faire face aux dépenses publiques et maintenir, développer les services publics. Il oublie volontairement de parler de la répartition des richesses créées par les travailleurs.

**Il y a de l'argent dans notre pays** seulement il faut avoir le courage de dire que ce ne sont pas ni les pauvres, ni les salariés, ni les services publics qui coûtent un « pognon de dingue » mais les exonérations de cotisations, l'évasion fiscale, le C.I.C.E qui sont des cadeaux sans compter que la France est championne d'Europe dans la distribution des dividendes, sans aucun contrôle, 35 milliards au cours du deuxième trimestre.

**Le développement de l'emploi** est incontournable dans l'industrie et les services publics car l'un ne va pas sans l'autre. Grâce à la loi travail de Macron les licenciements sont faciles et cela ne peut plus durer. Dans le commerce des magasins sont menacés de fermeture (conforama, Keriad, Casa, Carrefour) et

des sites de production sont victimes de projets de licenciements ou de restructurations comme à Bazancourt chez Fichet Bauche ou Chamtor. Dans la santé, le groupe Courlançy a « mis sur le carreau » 45 salariés à Châlons en Champagne.

**Nous devons nous battre pour garder les emplois** dans la Marne que ce soit dans le public ou dans le privé car ces choix ne sont pas une fatalité. Ces salariés victimes préféreraient avoir une fiche de paie à la fin du mois.

**Il est donc grand temps de se battre pour augmenter nos salaires, nos pensions qui en découlent et nos emplois.**

## **Les services publics à défendre**

Malgré nos revendications et propositions, nous constatons que le pouvoir exécutif, envers et contre tout poursuit sa politique contraire aux intérêts de la population et néfaste pour les missions publiques et les agent-e-s.

**Affaiblir les droits et garanties des fonctionnaires, c'est affaiblir la qualité d'offres du service public.**

Les annonces du Président de la République ne masquent pas la réalité !

- ▶ En vitrine, pas de fermeture d'école
  - ↳ **En rayon**, fermetures de classes
- ▶ En vitrine, pas de fermeture d'hôpital
  - ↳ **En rayon**, fermetures de services ou de lits
- ▶ En vitrine accès aux services publics pour tous
  - ↳ **En rayon**, fermetures des bureaux de poste, restriction d'accueil dans les Mairies, bureaux des finances publiques, etc.

**Nous sommes face à une profonde transformation de notre société** notamment sur le risque de suppression de garanties collectives et d'égalité de droits.

**C'est pourquoi, toutes et tous ensemble nous exigeons :**

- Des recrutements statutaires
- Des moyens à la hauteur des besoins des populations
- Le maintien des comités techniques, CHSCT et CAP
- La titularisation des contractuels
- L'augmentation des salaires en revalorisant l'indice du point

### **Des actions et des grèves unitaires construisent une mobilisation :**

- Le 13 septembre, la RATP en grève contre la remise en cause de nos systèmes de retraite.
- Le 16 septembre, les Finances publiques en grève pour défendre le réseau de proximité, les missions de l'administration.
- L'intersyndicale de la santé revendique des moyens, du personnel, des salaires décents et critique les réponses provocatrices de la ministre : redéploiement des emplois, téléconsultation, ambulatoire, prime... Au CHU de Reims durant les 5 dernières années, il y a eu la fermeture de 150 lits, sans compter le projet d'en fermer encore 60 lors de la construction du nouvel hôpital.

**Le 24 septembre, manifestons tous ensemble pour les systèmes de retraites solidaires, pour les salaires et les pensions, pour l'emploi, pour les services publics**

## **Participez massivement aux manifestations** **dans la Marne**

**Reims : 10 h Maison des Syndicats** (15 bd de la Paix)

**Châlons-en-Champagne : 10 h Maison des Syndicats** (1 place de Verdun)

**Épernay : 10 h Place de l'Hôtel de Ville** (avenue de champagne)

**Vitry le François : 17 h place d'armes**

